

Historiens et commémorations, encore et toujours...

Philippe RAXHON

Notre propos¹ est d'évoquer dans des perspectives très générales les relations entre les historiens et les commémorations, en tenant compte de l'événement à l'origine de cette réflexion, à savoir le 175^e-25^e anniversaire de la Belgique. Soit dit en passant, les commémorations font pour le moins réfléchir les historiens et les conduisent à des productions telles que celle-ci, dans le cadre de la publication des actes de cette journée d'études dont le titre est révélateur : *Les 175 ans de la Belgique. Histoire d'une commémoration et commémoration d'une histoire : regards critiques*. Un signe des temps ? sans doute. C'est pourquoi il sera utile aussi de porter brièvement la réflexion sur l'évolution des rapports entre l'historien et la cité.

Aujourd'hui, la prise de conscience des enjeux des commémorations par l'historien est incontestablement un progrès. Le décryptage de ces enjeux par l'étude historique a nourri et enrichi le discours historique. Tel un horloger maîtrisant le mécanisme d'une horloge, l'historien peut compter sur un acquis, sur des expériences et des concepts, lui permettant une analyse des contenus des commémorations et des motivations à commémorer. Mais l'historien n'est pas qu'un horloger, il appartient à une cité, un contexte, une époque, il est

¹ Ce texte s'appuie sur *Tacite est bien dans l'empire*, notre conclusion de l'ouvrage *Questions d'histoire contemporaine. Conflits, mémoires et identités*, sous la dir. de Laurence VAN YPERSELE, Paris, PUF, 2006, p. 223-245.

pétri de valeurs, il n'échappe pas à sa subjectivité, encore moins à ses sensibilités.

Or si la commémoration est devenue un objet d'études pour l'historien, celui-ci peut-il encore adhérer à une commémoration quand elle se présente à lui, souscrire aux valeurs et aux représentations qu'elle véhicule, compte tenu des processus qu'elle engendre ? C'est la question qui sous-tend notre exposé.

Si l'on prend un peu de champ, on peut dire que l'historien face à la commémoration est mis en quelque sorte le dos au mur, position dont on devine aisément l'inconfort, mais qui a l'avantage de le pousser à la réflexion sur la définition de son rôle social.

Non seulement, comme le développait Michel de Certeau, toute recherche historique s'inscrit dans un lieu social, et en outre l'historien ne peut pas s'extraire du milieu dont il est issu et de la société à laquelle il appartient. Mais la grande différence avec les époques passées, c'est qu'il en est aujourd'hui persuadé à un point tel qu'il en a fait l'une des origines du questionnement sur son propre rôle et sur son identité.

L'historien ne vit pas dans un tonneau

L'historien a toujours été impliqué dans la cité, et celle-ci a toujours attendu de lui qu'il mentionne ce qui était digne de mémoire. Un examen, par exemple, de l'historiographie occidentale le confirmerait aisément. C'est pourquoi notre contribution aurait pu plonger ses racines dans un lointain passé, elle aurait pu rejoindre Thucydide dans ses propos sur la démocratie athénienne, remonter à saint Augustin confiant à Orose la défense des Chrétiens après le pillage de Rome en 410, glisser dans l'entourage de Charlemagne pour y rencontrer Eginhard s'échinant à composer sa *Vita Karoli* et commémorer en même temps l'empereur romain Auguste, rejoindre les Italiens du *Quattrocento* au service des princes, atteindre les rives de la Renaissance pour découvrir que l'émergence de la critique historique, de Lorenzo Valla à Richard Simon, en passant ensuite par Mabillon, a d'emblée mis ses promoteurs dans des situations d'engagement et de polémiques. D'un Bossuet providentialiste et précepteur de prince, cette conclusion aurait pu rebondir dans un XVIII^e siècle délimitant mal les rapports entre

la philosophie et l'histoire, à l'heure où la fonction de la philosophie visait la transformation du monde, et rien ne nous aurait empêché de poursuivre ainsi cette remontée vers le présent en empruntant une galerie des glaces renvoyant les reflets des enjeux des sociétés. L'historien a continué à exercer des fonctions sociales, plus que jamais dans le cadre des projets nationaux au XIX^e siècle, puis dans la prise de conscience citoyenne au XX^e siècle au sein des sociétés acquises au suffrage universel.

Comme le dit Nicola Gallerano, « histoire et usage public de l'histoire ne peuvent pas être littéralement distingués jusqu'à une époque récente : il s'agit de la même chose ². »

Mais de nos jours, alors que le rôle pédagogique de l'historien est mis à mal ³ (« ça sert à quoi l'histoire ? »), et même sa fonction sociale (« ça sert à quoi un historien ? »), l'historien subirait un recyclage aboutissant *in fine* à la question de son rôle social et de sa responsabilité, qui suscita au sein même de la corporation des historiens le type de vaste débat propre aux nouvelles problématiques ⁴, alors que cette question fut *de facto* posée de tout temps.

Si le débat n'était pas neuf, pourquoi a-t-il eu la fière allure de la nouveauté ? Parce que les notions de performance et de compétence sociale ont fini par rejoindre celle d'utilité sociale, dans une société où les disciplines comme les individus se doivent d'être pointus pour avoir droit à l'existence. Pour détecter, non pas la pointe de l'iceberg, mais celle de la pyramide historique, il fallait un indice révélateur, et ce serait le débat public, parce que forcément médiatique, qui le four-

² N. GALLERANO, *Histoire et usage public de l'histoire*, dans *Diogène*, 1994, n° 168, p. 93. Ce numéro est entièrement consacré à la question de la responsabilité sociale de l'historien.

³ Marc ZAMANSKY, dans *Le Monde* du 10 avril 1964, osa écrire ce que d'autres pensaient tout bas : « On diminuera aisément le total des heures de cours en rendant secondaires les disciplines qui le sont vraiment. Par exemple l'histoire... On peut lire un ouvrage d'histoire à vingt ans pour la première fois ». Les historiens sont condamnés à défendre leurs outils et à justifier leurs usages.

⁴ Voir par exemple R. CHARTIER, *Le statut de l'histoire*, dans *Esprit*, octobre 1996, n° 10, p. 133-143. Et l'un des derniers articles de F. BEDARIDA, *Le statut de l'historien en France*, dans B. PELLISTRANDI (sous la dir.), *La historiografía francesa del siglo XX y su agogida en España*, Madrid, 2002 (Collection de la Casa de Velázquez, n° 80), p. 425-432.

nirait⁵. Cette tendance fut renforcée par les états d'âmes et les luttes d'influence au sein de la corporation historique à l'occasion de la « crise de l'histoire » des années 1980⁶, qui ont donné de l'eau au moulin à paroles des détracteurs de la discipline. Mais c'était aussi une question de générations d'historiens où l'élève devait se distinguer du maître pour exister.

Ainsi, l'historien démontra qu'il était capable de devenir expert, c'est-à-dire à même de justifier que sa spécialisation et sa spécificité étaient en prise avec une demande sociale. Si l'historien pouvait offrir quelque chose, il avait donc droit non seulement à la parole, mais tout simplement à l'existence. Il est intéressant de noter, dans la perspective de la valorisation des mots usités comme signe de l'évolution d'un statut, l'affaiblissement de la notion d'« érudit » au profit de celle d'« expert ». Qui parle encore d'érudition ? Qui ne parle pas d'expertise ? Cette situation a poussé des historiens à se cabrer, comme par exemple l'historien français Henry Rousso contre ses collègues au tribunal ou, dans un autre registre, contre le devoir de mémoire qu'il qualifie de *rituel infantile*⁷. Il faudrait ajouter sa dénonciation d'une frénésie commémorative, là où certains parlent aussi de *rumination de mémoire nationale*⁸. C'est la curée, et à qui reviendra la meilleure métaphore, quand il s'agit de stigmatiser *la maladie de l'entretien de la flamme du souvenir*⁹. Pour certains, il est devenu politiquement correct de dénoncer le travail de mémoire.

D'autres ont choisi de répondre à la demande sociale, de ne pas succomber d'ennui devant le devoir de mémoire, de relever le défi d'être pris au piège comme une biche sous les phares, parce qu'il

⁵ Cf. notamment R. RIEFFEL, *Les historiens, l'édition, les médias*, dans F. BEDARIDA (sous la dir.), *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Paris, Éditions de la MSH, 1995, p. 57-73.

⁶ On peut consulter pour l'historiographie française F. DOSSE, *L'Empire du sens. L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Paris, La Découverte, 1995.

⁷ E. CONAN et H. RUSSO, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994, 4^e de couverture. Effet de mode : le mot « devoir » est ébouriffant.

⁸ J.-P. RIOUX, *Nous sommes entrés dans l'ère des lieux de mémoire...*, dans *L'Histoire*, n° 165, avril 1993, p. 80-82, ici p. 82.

⁹ O. DUMOULIN, *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 328.

existe en réalité une possibilité pour réconcilier érudition, pédagogie et disponibilité sociale méritant à elle seule la prise de risque. François Bédarida fait partie de ceux qui pensent que c'est possible et il l'a souvent exprimé avec panache et intelligence ¹⁰.

Commémorer, commémorer... il en restera toujours quelque chose

C'est d'abord sur le terrain de la mémoire que l'historien est confronté aux conflits de ses contemporains, dans la mesure où ces conflits ont quelque chose à voir avec le passé, ce qui est généralement le cas, compte tenu de la facilité d'instrumentaliser ce passé, et la mémoire, mécanismes que par ailleurs l'historien étudie. Il est donc dans la posture paradoxale de les analyser tout en pouvant prendre position, ou même s'engager, dans cette problématique.

Rappelons que la mémoire collective n'est pas la somme des mémoires individuelles, elle est une reconstruction du passé auquel s'identifie une communauté, une ethnie, un groupe, une génération. Elle contribue donc à la mise en relief d'une identité collective. Il ne peut y avoir qu'une pluralité de mémoires collectives qui se retrouvent donc en situation de concurrences ou même de conflits, à travers une valorisation de lieux de mémoire, qui sont non seulement des sites, mais plus largement des supports d'un souvenir. Le lieu de mémoire, à la fois site, date anniversaire, objet historique chargé de sens... est propice au spectacle, puisqu'il est la courbure visible et palpable de l'axe du souvenir à travers l'histoire. Dès lors les médias le guettent, de même que le pouvoir politique et les pédagogues, constituant des caisses de résonances démultipliant les enjeux du passé reconquis par le présent.

Dans cette perspective, l'historien, observateur et acteur, est précisément situé à la charnière entre la participation et la prise de distance, d'une part lorsqu'il contribue à une commémoration ou à l'entretien

¹⁰ Voir F. BEDARIDA, *Histoire, critique et responsabilité*, Bruxelles, Editions Complexe-IHTP, 2003. Il s'agit d'un recueil de textes réunis par Gabrielle Muc et Michel Trebitsch. Par ailleurs, une bibliographie complète des travaux de Bédarida y est présentée.

d'une mémoire, et d'autre part lorsqu'il dissèque les procédures mises en route pour l'émergence, la diffusion et la conservation de cette mémoire. L'historien aujourd'hui n'est plus comme Monsieur Jourdain, qui faisait de la prose sans le savoir, l'historien sait qu'il fait l'histoire-récit, et que lui aussi a de la mémoire, une identité propre, un destin personnel, des liens sociaux, professionnels et familiaux, un parcours, une sensibilité à assumer, contraintes qui rejaillissent dans son souci de défendre l'enseignement d'un passé, et dans son implication à apprécier les effets de la mémoire sur le présent. L'historien est donc d'abord en conflit avec lui-même face à l'enjeu commémoratif, puisqu'il connaît l'envers du décor, il détecte les dérives inévitables des mémoires en compétition, mais il souscrit ou pas à des valeurs qui trouvent inévitablement un écho dans le passé puisqu'elles en sont toutes issues. Il est donc en conflit *d'intérêt* avec lui-même, bien avant que de l'être avec ses contemporains qui s'emparent du passé pour de bonnes ou de mauvaises raisons. Antoine Prost parlera d'une « fonction sociale ambiguë de l'historien ¹¹ » plongé au cœur de l'enjeu commémoratif. Certains ne s'en remettent pas, le digèrent mal, et comme Olivier Dumoulin, s'aigrissent : « Pour soulager sa mauvaise conscience, l'historien se jette alors sur ces oasis de chaleur que deviennent les colloques, ces rituels commémoratifs qui font du vif avec du mort [...]. L'historien est évidemment écartelé entre le sentiment de tromperie inhérent aux fastes commémoratifs et sa capacité même à restituer quoi que ce soit au passé, mais il s'y accroche pour préserver son sentiment d'utilité ¹² ». Christophe Charle évoque une « *nouvelle fonction sociale* ¹³ » de l'histoire qui cesse d'être une discipline purement scientifique quand ses disciples deviennent des bougies d'anniversaires qui éclairent leurs contemporains. Purement scientifique ? L'a-t-elle simplement jamais été ? Faut-il jouer à la vierge effarouchée ?

¹¹ A. PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1996, p. 305-306.

¹² O. DUMOULIN, *op. cit.*, p. 334. Voir aussi C. JOUHAUD, *La mauvaise conscience de l'historien du passé froid*, dans *Panoramiques*, n° 37, 1998, 4^e trimestre, p. 94-97.

¹³ C. CHARLE, *Etre historien en France : une nouvelle profession ?*, dans F. BEDARIDA (sous la dir.), *L'Histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Paris, Editions de la MSH, 1995, p. 24-25.

Au fond, l'effort initié par Pierre Nora et son aventure des lieux de mémoire représente un acte de salut public pour sauver l'histoire, en bâtissant une approche patrimoniale du passé sur les décombres d'une approche nationale¹⁴, sinon nationaliste, la compréhension historique du civisme devenant tout simplement acte de civisme. Et Pierre Nora était sans doute l'observateur le mieux placé pour apprécier les enjeux de la mémoire et ses dérives, et donc d'historiciser la mémoire, opération vécue comme une aventure historique : « La commémoration a envahi le travail de l'historien jusqu'à l'asservir tout entier. Elle inspire sa curiosité, elle lui dicte souvent son calendrier de travail [...] elle a engendré une idéologie du « tout mémoire » et de la conservation intégrale [...]. L'avènement de la mémoire et la tyrannie qu'elle impose exprime en définitive un approfondissement et une généralisation du sentiment de l'histoire », et Nora d'ajouter : « Ce qui est nouveau et qui vient de l'insondable malheur du siècle, de l'allongement de la durée de vie, du recours possible aux témoignages des survivants, de l'officialisation aussi des groupes et des communautés, attachées à leur identité, leur mémoire, leur histoire, c'est la prétention de la mémoire collective à une vérité plus « vraie » que la véracité de l'histoire, la vérité du vécu et du souvenir [...] quelle que soit, au demeurant, la part de reconstruction et de reconduction artificielle de ce souvenir ¹⁵. »

Cela dit, historiciser les processus mémoriels, déceler légitimement les impuissances ou les dérives du travail de mémoire sur les relations entre les hommes en conflits, qui s'apparente donc à une salutaire opération de démontage, ne doit pas être désespérant, c'est-à-dire conduire à retirer aux hommes toute production de sens que leur procure leur propre regard sur le passé. Dénier les hommes ne consiste pas à leur révéler l'autosatisfaction d'une prise de distance froide par rapport au passé, mais à leur donner les outils pour constater justement que leurs illusions – ou mieux leurs représentations du passé – sont aussi constitutives de leur personnalité et de leur aventure personnelle. Si la démarche scientifique historique offrait uniquement la possibili-

¹⁴ C. DELACROIX et P. GARCIA, *L'inflexion patrimoniale : l'enseignement de l'histoire au risque de l'identité*, dans *Espace Temps*, n° 66-67, 1995, p. 111-136.

¹⁵ P. NORA, *Pour une histoire au second degré*, dans *Débat. Mémoires du XX^e siècle*, n° 122, nov.-déc. 2002, p. 29-30.

té de ne plus être dupe, elle trancherait aussi la capacité d'action qui émerge du besoin de reconstruire le passé, d'en tirer leçon, pour tracer l'avenir. Elle figerait le présent d'où découlerait la solitude. C'est dans cette perspective que s'inscrit la confiance de Nicolas Gallerano: «J'estime insuffisante et erronée l'attitude, largement répandue chez les historiens de métier, qui consiste à suivre fébrilement les pratiques actuelles de réécriture du passé, pour les démasquer et en désamorcer les effets¹⁶.»

Qu'on le veuille ou non, et mieux vaut en faire une force, la «fonction de l'historien dans la société est liée à une dialectique passé/présent¹⁷» où le point de départ est toujours le présent, dialectique déjà mise en relief par des historiens comme Lucien Febvre et Marc Bloch.

Bref, dans la perspective qui nous occupe, l'historien peut être un chercheur profondément attaché aux règles du métier, ne pas être dupe des «effets de manche» de la mémoire, et participer quand même, *en connaissance de cause*, à des activités commémoratives mettant en relief les références et les valeurs dans lesquelles il se reconnaît et qui façonnent son identité. On peut connaître à fond et sans état d'âme le processus historique qui conduit au 21 juillet 1831, et ce jour-là de chaque année, se souvenir quand même de l'importance et de la valeur des principes constitutionnels belges et des libertés publiques; on peut comprendre et expliquer les dessous de la Révolution française, les intérêts en présence, les aléas des événements, le décalage entre les faits et l'imaginaire qui s'en dégage, et quand même se sentir appartenir à une société qui valorise les droits de l'homme et du citoyen, et en cas d'urgence, la défendre.

L'historien ne deviendrait pas un voyant lucide parce qu'il ne commémorerait rien, ne participerait à aucune célébration collective ou se moquerait d'une diffusion de l'histoire sur la place publique. Si demain on baptise une rue en hommage à un résistant belge tombé sous les balles nazies, l'historien ne perd pas sa dignité en souscrivant

¹⁶ N. GALLERANO, *op. cit.*, p. 92.

¹⁷ F. BEDARIDA, *L'histoire entre science et mémoire*, dans J.-C. RUANO-BORBOLAN (coordonné par), *L'Histoire aujourd'hui*, Auxerre, Editions Sciences humaines, 1999, p. 336.

à cette initiative, si il estime qu'elle contribue à ce qu'il croit être une part de ses origines à la fois comme historien attaché à une culture du doute et de la raison face à une culture totalitaire, et comme homme qui est dans le monde et nulle part ailleurs.

En outre, l'occasion commémorative peut donner une impulsion forte à la recherche historique. L'exemple du centenaire et du bicentenaire de la Révolution française de 1789 est à ce titre extrêmement révélateur : l'établissement d'une chaire d'histoire de la Révolution à la Sorbonne et une vaste campagne de publications de sources de l'époque révolutionnaire lors du centenaire ; la multiplication de chantiers historiographiques, en ce compris la problématique de la contre-révolution, lors du bicentenaire, ont considérablement amélioré la connaissance historique de cet épisode fameux¹⁸.

Au demeurant, la commémoration qui implique la mise en exergue d'un passé commun ne signifie pas l'exclusion des marges de l'histoire commune, ou des controverses de cette histoire. Au contraire, la commémoration aujourd'hui n'est plus exclusivement conditionnée par des mythes fondateurs, elle intègre de plus en plus des aspects moins glorieux ou autrefois négligés d'un passé commun, suivant ainsi les progrès de l'historiographie. Mais il ne faudrait pas non plus que les arbres cachent les forêts et que certains épisodes du passé, parce que *politiquement corrects*, masquent la synthèse de ce passé.

En somme, l'historien face aux commémorations ne peut avoir une posture homogène, il est confronté à la multiplicité de ses rôles et doit les assumer. La commémoration est le parcours du combattant de l'historien.

François Bédarida résume : « L'historien s'assigne deux missions contradictoires : d'une part face à l'organisation de la mémoire collective, face à ces représentations mentales [...], il doit largement « démythiser », démystifier, opposer un discours documenté, rationnel et critique [...], d'autre part, il participe lui-même à cette construction, sinon de mythes fondateurs, tout au moins d'un savoir qui sert de ca-

¹⁸ Voir le fruit enrichi de la thèse de P. GARCIA, *Le bicentenaire de la Révolution française. Pratiques sociales d'une commémoration*, préface de Michel VOVELLE, Paris, CNRS Editions, 2000.

dre et de référence, qui donc forme la conscience historique et la mémoire de ses contemporains¹⁹. » L'historien ne peut être qu'à la fois acteur social et chercheur, il devient donc un médiateur inévitable dans les conflits qui engagent les historiographies et des visions du passé : commémoration de la Révolution française, souvenirs des guerres et des paix dans les Balkans, tentatives de négation du génocide arménien, gestion du passif des atrocités japonaises, transitions démocratiques en Amérique latine après les dictatures, conflits israélo-palestiniens récurrents...

Cette problématique de l'histoire au présent, de la présence et de la prégnance du passé, a suscité une aventure institutionnelle et scientifique passionnante, celle de l'Institut d'histoire du temps présent, laboratoire du CNRS créé en 1978 à Paris, et dirigé par François Bédarida jusqu'en 1991²⁰. L'heure d'une « mémoire vive », une mémoire de survivants devenant instantanément matériau historique avait sonné. En effet, la mémoire des contemporains est du ressort de l'historien du temps présent, confronté forcément à la demande sociale que suggère une présence du passé dans l'actualité, et aux conflits que cette présence suscite, activés par la concurrence mémorielle et commémorative. L'historien du temps présent est conscient de ces enjeux.

Tout comme l'histoire culturelle a émergé d'une histoire des mentalités en crise, l'histoire du temps présent est fille des années 1970, de la remise en question des idéologies et des interrogations sur le totalitarisme. C'est lorsque les idéologies ont cessé d'être préformatrices du futur que l'historien s'est rabattu sur le présent. La perte de sens (direction) de l'histoire (des hommes) a donné un nouveau sens (signification) à l'histoire (discipline). Le passé n'inaugurant plus l'avenir, il venait désormais mourir sur le présent comme une vague avec les effets de mémoire pour écume, et c'est là qu'il fallait le chercher, l'observer, le décortiquer. Qu'à l'heure du dégonflement des philosophies de l'histoire, ce soit un philosophe, comme Paul Ricoeur qui interpelle les historiens ne manque pas de sel, et illustre le chemin parcouru, la refonte des interrogations, la difficulté d'identifier les

¹⁹ F. BEDARIDA, *L'histoire entre science et mémoire...*, *op. cit.*, p. 337.

²⁰ Voir l'ouvrage collectif *Écrire l'histoire du temps présent*, Paris, CNRS Editions, 2003 (dernière édition).

rôles et d'en mesurer la portée. L'historien du temps présent a eu le mérite certain de tenter d'y voir clair.

L'origine profonde de cet investissement était le XX^e siècle et ses grandes tragédies, les guerres mondiales, les régimes totalitaires, les processus de décolonisation, autant de sources de conflits d'interprétation qui pouvaient déborder le cénacle universitaire et peser lourdement sur les sensibilités contemporaines, y ouvrant même des brèches²¹.

Ce sont les pouvoirs publics, et dans notre système politique, les représentants élus au suffrage universel, qui ont en charge d'identifier les événements à commémorer de manière officielle. Les historiens, en accord avec eux-mêmes, peuvent être impliqués dans la procédure de choix des événements à commémorer, de lieux de mémoire à mettre en valeur, mais ils ne peuvent en aucun cas se substituer au pouvoir politique qui assume la responsabilité du choix. L'historien fait le lien entre l'état des connaissances historiques et la commémoration, et par là-même est amené à souligner l'importance historique ou la légitimité d'un événement à commémorer, mais l'historien est frileux, sinon hostile, et avec raison, à deux choses : d'une part la hiérarchisation des événements à commémorer, car toute recherche historique est intéressante pour elle-même ; et d'autre part la multiplication des commémorations, qui n'a aucun sens. Ici l'historien peut avertir ses contemporains des dangers des « commémorations jetables », fruits de conjectures éphémères, d'enjeux idéologiques de circonstances, d'intérêts locaux sinon localisés, de lobbies communautaristes. L'historien doit tout autant s'opposer à une histoire *labellisée* qu'à une histoire « *asblisée* », parce qu'il n'oublie jamais que l'histoire-récit est fruit d'une procédure engagée vers la vérité, elle n'appartient à personne en particulier. L'histoire-récit, qui est aussi une reconstruction du passé, n'implique pas la quête d'une légitimité autre que sa propre formulation.

²¹ M. FOURNIER, *Les fractures du XX^e siècle. Débats historiques*, dans J.-C. RUANO-BORBOLAN (coordonné par), *L'histoire aujourd'hui*, loc. cit. [cité n. 17], p. 83-90.

Hello Belgium !

Que certains le déplorent ou pas, une Belgique existe depuis 1830-1831, sa mort a été régulièrement annoncée en vain, parfois dans le fracas médiatique pour faire grimper l'audimat. Au fil du temps, elle a survécu tout en voyant son statut unitaire évoluer vers un statut fédéral à partir de la fin des années 1960 et du début des années 1970. Voilà les faits.

Les dates choisies pour cette commémoration bicéphale, 175^e-25^e, renvoient à l'évolution de ce statut unitaire de l'État belge vers un statut fédéral. C'est donc l'évolution d'une Constitution belge, par ailleurs particulièrement stable sur la longue durée, ainsi que le régime qu'elle a fondé, qui a sous-tendu ici l'enjeu commémoratif. Et pourtant il faut bien constater que les valeurs fondamentales structurant le socle de cette Constitution, à savoir les libertés publiques et l'égalité des droits, ensuite la mise en exergue des pionniers de la Belgique et du fédéralisme, de moments-clés du passé belge, d'épisodes dramatiques où ces valeurs ont été en danger puis défendues et sauvées, n'ont pas véritablement formés l'armature d'un projet commémoratif qui apparaît en définitive comme beaucoup plus disparate, et dont les accents populaires et médiatiques ont plutôt porté soit sur les interrogations sur l'avenir de la Belgique, soit sur le caractère multiculturel et multiethnique de la société belge qui serait ouverte sur le monde, promotrice des droits de l'homme.

Or il y a ici une réflexion qu'il nous semble utile de formuler, c'est le contraste entre l'absence de références à la notion de « patrie » pendant cette commémoration, concept qui serait donc désuet ou usé, vidé de sa substance, et la surabondance de références aux « droits humains » ou à la « citoyenneté » au sens large et vague. La référence patriotique était aussi abondante dans les commémorations d'autrefois que celle aux droits de l'homme et à la citoyenneté ne l'est aujourd'hui. Et la vraie question qui découle de ce constat, est de savoir si la décrépitude du concept de « patrie » dans les commémorations liées à la Belgique sera suivie par celle du concept de « droits de l'homme » dans un avenir plus ou moins éloigné. Si les droits de l'homme ont remplacé la patrie comme référent commémoratif, c'est aussi parce que le recours au concept de « patrie » dans les commémorations d'autrefois est apparu – ou a été décrit – comme un alibi

consensuel. Craignons ce moment où le concept de «droits de l'homme» serait perçu à son tour comme un nouvel alibi consensuel.

Au fond, sauf exception, la grande absente du 175^e-25^e anniversaire de la Belgique, c'est l'histoire de Belgique elle-même. Mais il faut dire que la docilité de l'Etat belge à l'égard de forces centrifuges (spécificités communautaires) et de forces communautaristes issues de l'immigration, l'absence d'une histoire de Belgique digne de ce nom enseignée dans les écoles, l'effet diluant et pourtant encore si abstrait de l'Europe comme entité supérieure, contribuent en Belgique à exacerber les conflits entre histoire et mémoire, et à inhiber — ou mieux dit à *enrichir la prudence* — de beaucoup d'historiens belges, plutôt qu'à les faire renouer avec une histoire de Belgique.

Sans doute peut-on trouver ici l'une des sources de cette étrange frilosité à commémorer une identité belge certes composée de sensibilités régionales, mais vieille de 175 ans, face aux marques de respect qu'il est de bonne convenance de témoigner aux références identitaires exotiques. Se référer à une identité belge serait souscrire à un mythe, mais saluer les efforts commémoratifs écossais ou hottentots serait bien fondé, de l'ordre du respect de la culture de l'Autre. Il y a là un paradoxe qui mériterait une étude approfondie.

DISCUSSION

E. Bousmar souligne les points de convergence entre, notamment, les exposés de Marnix Beyen et de Philippe Raxhon. Ce dernier ajoute que la sensation d'éclatement de la communauté rencontre la multiplicité des identités, telles que les médias les formulent, sans compter l'importance croissante des minorités issues de l'immigration. Le pays est dès lors perçu comme « composé », ce qui expliquerait aussi l'abandon de la notion de Patrie au profit des Droits de l'homme comme plus petit commun dénominateur.

Par rapport aux propos de Philippe Raxhon, Marc Reynebeau demande en quoi l'orateur décèle une contradiction entre la destruction du mythe par l'historien et la prise en compte du sens de ce mythe ; pour lui les deux vont de pair : déconstruire le mythe dit beaucoup sur le sens que ce mythe possédait, en termes notamment de message politique, pour les contemporains. Philippe Raxhon répond qu'il y a contradiction si cette attente a pour impli-

cite conséquence de militer pour un présent et un avenir sans mythe, ce qui serait une posture aléatoire. Le registre critique, dans le bon sens du terme, consiste à rattacher les mythes à leur époque en s'abstenant de jugement de valeur sur ceux-ci (on peut par exemple, plutôt que de présenter les thèses de Pirenne avec un sourire ironique, parler avec respect d'un immense historien, qui a eu sa vision du passé, aujourd'hui dépassée, mais qui demeure une étape fondamentale dans l'historiographie ; on peut ne pas être dupe des dessous des séances du Congrès national qui créent la Belgique et sa Constitution mais adhérer pourtant au résultat, à savoir les libertés publiques dont nous jouissons).